

22 février 2020
Inauguration de la salle multi-activités de Tostat
Discours de M. le Maire Bernard Lussan

Monsieur le Préfet,
Madame la Députée,
Madame la Sénatrice,
Monsieur le Président du Conseil Départemental (*excusé*)
Madame le Conseillère Régionale,
Madame la Conseillère Départementale, Monsieur le Conseiller Départemental.
Monsieur le Président de la CCAM,
Monsieur le Trésorier (*excusé*)
Mesdames et Messieurs les Elus,
Mesdames, Messieurs, Chers Administrés,
Merci à vous tous d'avoir accepté d'inaugurer cette salle.

C'est avec un réel plaisir que je vous accueille, au nom du Conseil Municipal dans cette salle multi activités et aussi la cantine scolaire entièrement rénovée.

C'est avec un consensus volontaire et après de nombreuses réunions de travail que les membres du Conseil Municipal ont décidé, par délibération, d'adopter le projet de mise en accessibilité et de rénovation énergétique de la Maison Commune.

En 2018, le projet se précise, avec pour objectifs :

- Les économies d'énergie,
- L'accessibilité des personnes à mobilité réduite,
- L'isolation phonique,
- Le confort des utilisateurs,
- Restructuration de la salle pour optimisation des usages.

Il était nécessaire de refaire cette salle ainsi que la salle de restauration des enfants qui accueille en moyenne tous les jours 55 enfants du RPI sous la responsabilité de la Communauté de Communes.

Aujourd'hui, le 22 février 2020, je suis heureux d'inaugurer la salle multi activités de notre commune, moderne et confortable.

C'est la concrétisation d'un projet qui nous tenait à cœur depuis notre élection en 2014.

C'était une nécessité.

Mettre à disposition de tous, une salle multi activités dans notre commune, voilà tout un symbole de lien et d'ouverture donnant la possibilité supplémentaire d'attirer et de fixer les habitants anciens et nouveaux.

La réalisation de cet ouvrage est au service de tous, notamment des familles et des associations, où se mettre à l'abri des intempéries, communiquer en toute quiétude ou encore festoyer en toute sécurité.

Bien sûr, certains s'inquiètent : « *ouh là là ! tout ça a dû coûter un pognon de dingue je vous le demande, où est-il allé chercher cette expression ? Un Président de la République peut-être ?* » Pour rester sérieux et répondre aux inquiets, le coût initial se situait aux alentours des 145 000.00 €. Il a sensiblement été dépassé au gré des contraintes subies et des améliorations apportées. C'est une somme c'est vrai ; mais c'est à la fois beaucoup et peu. Ensuite passer du dire au faire, ce n'est pas un cheminement si facile, quoi qu'on dise. Tout ceci à un coût.

Ce coût comprend tous les travaux de construction, tous les aménagements intérieurs, ainsi que les éléments de sécurité.

Une réalisation effectuée pour un montant de 214 690.00€ HT.

Des aides publiques pour le financement de ces travaux ont été sollicitées :

- L'Etat DETR : 70 000.00 €
- La Région : 32 000.00 €
- Le Département : 20 000.00 €

D'autre part, l'autofinancement a été assuré grâce aux fonds propres et à l'emprunt auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole.

Au nom du Conseil Municipal, je tiens à remercier les personnalités présentes pour leur soutien financier.

Je remercie également le maître d'œuvre, les entreprises, les habitants, les bénévoles et vous tous réunis.

Je remercie personnellement les membres du Conseil Municipal, le Trésor Public, la secrétaire de Mairie pour tout le temps qu'ils ont consacré à l'aboutissement de ce projet.

Les remerciements :

- Le pays du Val d'Adour pour l'étude énergétique
- L'ADAC pour l'avant-projet
- Le cabinet Uni Architecture, Stéphane BASTOUILH pour la réalisation du projet et la consultation des entreprises, Beatrice ARROUY pour le suivi des travaux
- Le bureau Veritas : M. David ROULE
- Le bureau Sud-Ouest coordination : M. OUVRARD
- Diag-expert : Laurent DUBOS
- Les entreprises : ACCHINI – PARDINA – SOCIETE PYRENEENNE ELECTRIQUE – SEDB – LATU – LES MENUISIERS BAGNERAIS – YOAN NATUREL
- Une mention spéciale pour les personnes qui ont œuvrées bénévolement sur les différents travaux : Hervé, conseiller municipal et Chef des travaux, Bruno, Yves, François, Thierry.

En conclusion, la salle multi activités allie confort, accessibilité, sécurité et équipements pour être utile et conviviale.

Mais pour l'heure la salle existe, doit vivre, générer des émotions et bien-être.

Soyez les bienvenus, ici, chez vous.

Mesdames, Messieurs, je vous remercie de votre attention.



